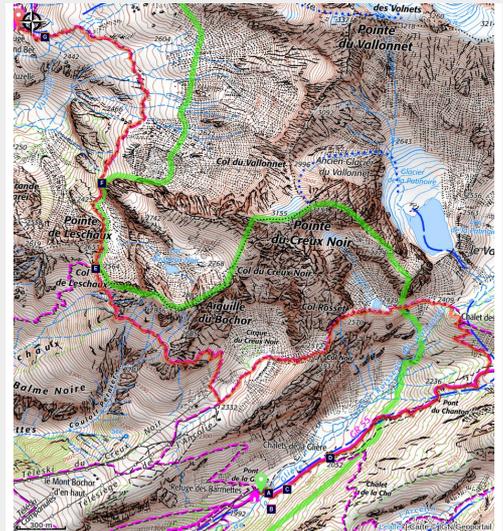


Du refuge des Barmettes au refuge du Grand Bec : les 3 cols

Vanoise - PRALOGNAN-LA-VANOISE



Entrecoupée de rencontres impromptues avec la faune alpine, cette randonnée exigeante demande quelques efforts et passe par 3 cols ! Mais quel spectacle ! Le sentier panoramique révèle au randonneur une Vanoise confidentielle, jusqu'au refuge du Grand Bec niché sous la Pointe de la Vuzelle.

"Cette traversée aérienne est l'une de mes préférées, pour peu que l'on aime les **ambiances sauvages, verticales et minérales**. Je vous laisse la surprise de la **découverte du Lac de Creux Noir**. Lors des années les plus froides, il reste longtemps caché sous la neige mais n'en demeure pas moins **un lieu de repos très apprécié des bouquetins**". Céline Rutten, garde-monitrice

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h 30

Longueur : 9.5 km

Dénivelé positif : 1009 m

Difficulté : Sportif

Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Refuge des Barmettes

Arrivée : Refuge du Grand Bec

Communes : 1. PRALOGNAN-LA-VANOISE
2. PLANAY

Profil altimétrique



Altitude min 2008 m Altitude max 2612 m

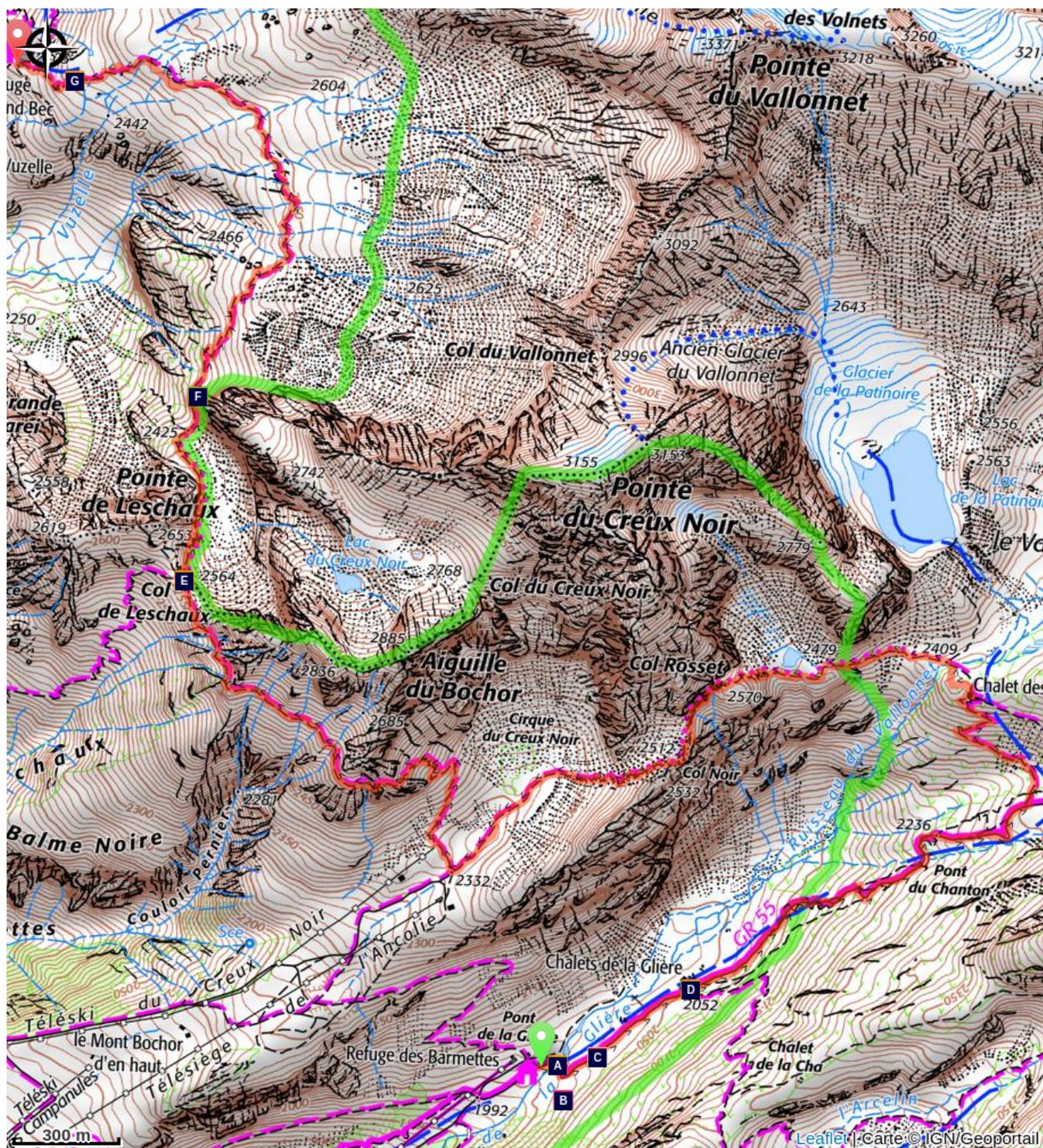
Dirigez vous vers le Lac des Vaches, et emprunter sur votre gauche le chemin qui vous emmène au chalet des gardes du Vallonnet.

Prendre ensuite la montée balisée jusqu'au Col Rosset suivie du Col Noir et redescendre dans le cirque du Creux Noir.

Une fois au sommet du domaine skiable de Pralognan-la-Vanoise, suivre le balisage pour le Col de Leschaux à gauche.

Au col, poursuivre à droite en direction du refuge du Grand Bec : dernière descente ! et traversez, via le Col de Leschaux, jusqu'au refuge du Grand Bec.

Sur votre chemin...



-  Le pont de la Glière (A)
-  La route du sel (C)
-  Leschaux (E)
-  Alpage de la Vuzelle, hier et aujourd'hui (G)
-  Vue sur le refuge des Barmettes (B)
-  L'alpage de la Glière (D)
-  Lycopode alpin (F)

Toutes les infos pratiques

Sur votre chemin...



🦷 Le pont de la Glière (A)

Pour accéder à l'alpage de la Glière, vous franchissez le torrent et une « barrière invisible ». En effet, un pont muni d'un « passage canadien » empêche le passage des troupeaux. Ce sont des barreaux cylindriques espacés et disposés horizontalement au sol. Les ongulés (vaches, moutons) ne peuvent franchir un tel ouvrage. Ils risqueraient de se coincer les sabots entre les barreaux.

La famille Favre exploitait autrefois l'alpage de la Glière et produisait de la « tomme » avant que l'appellation « Beaufort » n'apparaisse. Aujourd'hui, cet alpage est repris par un jeune agriculteur qui y fait pâturer des moutons et fabrique du fromage de brebis.

Crédit photo : PNV - GOTTI Christophe



🌄 Vue sur le refuge des Barmettes (B)

Le refuge des Barmettes matérialise la limite supérieure des pistes de ski de Pralognan-la-Vanoise, comme en témoigne au centre de l'image le télésiège débrayable du Génépi, installé durant l'été 2007. Le refuge fonctionne l'hiver davantage comme un restaurant d'altitude que comme un refuge au sens habituel du terme. En pleine modernisation aussi, les murs de façade du refuge attendent un nouveau parement en pierres et un bardage en bois. L'herbe a repoussé sur les talus du télésiège. Les pistes reverdies, outre qu'elles sont plus jolies, sont aussi plus faciles à damer. Plus à droite, une petite cabane en bois claire abrite les pisteurs et un poste de secours.

Crédit photo : PNV - Beatrix Von Conta



La route du sel (C)

En aval des chalets de la Glière, vous vous engagez sur une ancienne route muletière bordée de murets en pierres sèches. Elle permettait le passage d'animaux bâtés et ferrés, portant de lourdes charges. Les murets interdisaient l'accès des prés aux bêtes de passage. Certaines pierres sont gravées et témoignent des passages répétés de l'homme du Néolithique à aujourd'hui. Cet itinéraire, nommé « route du sel », constituait également un enjeu stratégique pour les comtes, les ducs de Savoie et les rois de Piémont-Sardaigne pour le commerce du sel. Il fut aussi utilisé pour accéder aux alpages, transporter les fromages et se rendre en Maurienne. Enfin, les chasseurs alpins, chargés d'assurer la défense des frontières, trouvèrent avec la route du sel un terrain privilégié pour s'entraîner.

Crédit photo : PNV - GOTTI Christophe



L'alpage de la Glière (D)

Les chalets de la Glière, au-delà de leur affectation première de chalets d'alpage ont vu dormir quelques excursionnistes avant la création des refuges. Les murets de part et d'autre du chemin servaient à contenir les troupeaux des alpages, mais aussi à éviter que les troupeaux transhumants ne s'égaillent dans les alpages privés. Depuis le XVIIe siècle, l'usage pastoral est attesté par des pierres gravées par les bergers successifs. Certaines gravures remontent au Moyen Âge et même à la protohistoire !

Crédit photo : PNV - GOTTI Christophe

Leschaux (E)

Vous êtes au col de Leschaux, surplombant sur son adret le ravin éponyme. Le terme « leschaux » vient probablement du pré-roman « calmis » qui se traduit par « pâturage », « prairies » ou encore par « alpe ».



✿ Lycopode alpin (F)

Le lycopode alpin (*Diaphastrum alpinum*) est lié à la lande rase, sèche, à plage de sol nu à éricacées (bruyère). C'est une espèce artico-alpine, qui comme l'adjectif la qualifiant, est originaire du nord de l'Europe. Elle a trouvé refuge en altitude dans les Alpes, lors du réchauffement climatique qui a eu lieu après la dernière glaciation. C'est une espèce protégée en France. En dehors de l'automne où ses tiges reproductives - vert clair - sont visibles, elle reste peu détectable à l'œil néophyte.

Crédit photo : PNV - STORCK Frantz



🐄 Alpage de la Vuzelle, hier et aujourd'hui (G)

L'alpage de la Vuzelle est l'un des 3 alpages communaux de Planay. Historiquement, il recevait une partie des vaches laitières des différents hameaux et le fromage était fabriqué sur place en été. Actuellement, seul un troupeau de génisses occupe le lieu en été. Particularité montagnarde, certaines communes possèdent des alpages sur le territoire de communes plus en altitude. Ainsi, Le Planay possède les alpages de Ritort et des Nants, lesquels sont pourtant situés sur la commune de Pralognan-la-Vanoise.

Crédit photo : PNV - GOTTI Christophe